

25^c. Journal du Lot 25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Signes précurseurs d'une coalition qui se forme contre la France. La grande colère de la presse anglaise.

Après avoir envoyé Rosenberg à Londres, Hitler, nous dit-on, va se rendre de sa personne à Rome. Dès maintenant il se comporte comme le véritable représentant de l'Allemagne. On dirait que le cabinet Brüning, provisoirement délégué par lui, garde sa place au gouvernement en attendant qu'il veuille bien la prendre.

En Angleterre, les ministres en fonction n'ont tout de même pas reçu Rosenberg qui s'est abondamment rattrapé avec les journalistes. Nous allons voir ce qui se passera en Italie. Mussolini, auquel Hitler va sans doute demander une leçon démonstrative et pratique de dictature, lui a signé son passeport. Le chef des fascistes d'Allemagne pourra s'instruire auprès des hitlériens d'Italie avec l'autorisation des autorités et sous la garantie du gouvernement.

Ainsi, il se forme sous nos yeux une précoalition contre nous. On en rassemble les éléments, encore séparés, mais qui s'appellent à se réunir. Ils s'agitent pour se rejoindre et réaliser autour de la France la jonction circulaire de la jalousie italienne, de la rancune allemande et de l'intérêt anglais...

Nous nous trouvons seuls au Comité consultatif actuellement réuni à Bâle, seuls à défendre ce que le fameux moratoire du président Hoover a laissé subsister de notre droit aux réparations. Nous risquons de nous trouver plus isolés encore à la prochaine conférence du désarmement où nous aurons à faire triompher les seules conditions possibles d'une paix solide. Mais si l'on peut essayer quelque chose contre nous, on n'y pourra rien faire sans nous ! Il faudra donc y tenir ferme envers et contre tous. La chose en vaudra la peine. Ce ne sera pas la première fois que la France représentera, en face d'égoïsmes coalisés, la cause de la justice et du droit !...

Et nous sommes étonnés de lire à ce sujet la phrase suivante sous la plume du socialiste Paul-Louis : « la conjonction de l'hitlérisme et du fascisme plongerait le monde dans une atmosphère d'esclavage. » Mais non ! Il n'y a d'esclavage que pour ceux qui acceptent de le subir !...

Quant à l'Angleterre, qui nous a mis en face d'une véritable déclaration de guerre économique, elle s'indigne avec une ingénuité gonflée de violence que nous essayions de nous protéger contre ses coups. Il ne suffit pas aux Anglais d'avoir tiré les premiers, ils prétendent avoir seuls le droit de tirer...

Les mesures douanières prises par le nouveau gouvernement causent à la France un dommage profond. Les Anglais ne peuvent pas en disconvenir, mais il paraît que nous sommes obligés de le subir passivement. La moindre tentative pour y parer serait, de notre part, un grave manquement aux devoirs de l'amitié.

L'Angleterre, qui souffre depuis si longtemps d'un mal rougeur, a voulu le guérir par un changement radical de régime. Elle s'est mise à taxer à tour de bras tout ce qui vient de l'étranger, même quand il s'agit de marchandises qu'elle ne produit pas. Ainsi elle croit supprimer le déficit de sa balance commerciale et ramener son industrie et son commerce défallants !

Elle est maîtresse chez elle. Elle fait ce qu'elle veut. Personne ne lui conteste le droit qu'elle a, comme tout le monde, de se tromper. Mais elle ne peut pas ignorer le mal qu'elle nous cause. Et il est inadmissible qu'elle ait pu croire que la France n'essayerait pas de limiter ses pertes. Car nous n'avons pas fait autre chose...

La presse anglaise s'est déchaînée contre nous à propos d'un modeste droit de 15 0/0 mis sur les marchandises provenant de pays dont la monnaie est avariée. Elle nous traite comme le dernier des derniers et nous accuse de travailler à la ruine totale de la Grande-Bretagne. Rien de moins !

Nos confrères britanniques savent pourtant bien que les exportateurs

de leur pays sont déjà favorisés au dépens des nôtres par une baisse de la livre qui dépasse 30 0/0. Le droit dont ils se plaignent si amèrement n'est même pas une compensation. Il est loin de rétablir l'équilibre rompu au profit des Anglais. A peine parvient-il à empêcher l'écrasement de nos commerçants et de nos industriels.

Comment serions-nous coupables de lâche amitié envers l'Angleterre alors que nous ne faisons pas pour nous défendre la moitié de ce qu'elle fait pour nous attaquer ?

En vertu du même privilège, sans doute, la presse britannique s'est mise à défendre contre nous la thèse des hitlériens les plus exaltés d'après laquelle il n'y a de dettes valables pour l'Allemagne que celles des banquiers anglais ou américains. Nous pouvons lire, dans un important journal londonien « que si l'Allemagne a une obligation morale de payer ses dettes privées, cette obligation n'existe pas pour le paiement des réparations ».

De ce procédé aussi faudra-t-il que nous nous déclarions contents. Et si c'est ainsi que les Anglais manifestent leur amitié, on se demande comment ils peuvent se conduire vis à vis de ceux qu'ils n'aiment pas.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Un Fantaisiste

Il y a quelques jours, M. Mussolini a envoyé au Comité chargé d'établir, à Cuba, une statue colossale de Christophe Colomb, un télégramme où il affirmait solennellement qu'en dépit de la fausse science d'au-delà des Alpes — la nôtre évidemment — c'était l'italien Christophe Colomb qui avait découvert l'Amérique. Il est indispensable au fascisme que ce soit un pionnier qui ait découvert ce que l'on appelle le Nouveau Monde ! Eh ! bien, ce n'est pas vrai ! Christophe Colomb — génois, nous n'y voyons pas d'inconvénient — est né en Amérique à la fin du XV^e siècle ; mais, dès le X^e, Leif, fils d'Érik-le-Rouge, avait abordé à Terre-Neuve, au Labrador et à la Nouvelle-Ecosse.

A la même époque, les marins basques se rendaient à Terre-Neuve où ils revenaient avec leurs navires chargés de morues. Les marins de Paimpol avaient découvert l'Amérique du Sud depuis longtemps et ils rapportaient en Bretagne un bois précieux dit « bois du Brésil », qui lambrissait au Louvre, la bibliothèque de Charles V. Cela à la fin du XIV^e siècle, c'est-à-dire un siècle avant Colomb !

Un ouvrage qui remonte à 1582 — dix ans avant le voyage du Génois — Les trois mondes, montre que les Français fréquentaient assidûment, depuis longtemps, les côtes du Brésil. Christophe Colomb était certainement au courant de toutes ces choses ; il savait fort bien où il allait ; ce qu'il ignorait, par exemple, c'était si le Nord et le Sud du Nouveau Monde étaient soudés.

Même dans l'Antiquité, la connaissance de l'Amérique était acquise. Les navigateurs phéniciens s'y rendaient, et c'est là d'ailleurs l'explication des étranges monuments qu'on a retrouvés dans le Yucatan. Les Peaux-Rouges ne sont que des descendants de ces Phéniciens. En dépit de M. Mussolini, ce n'est donc pas un Italien qui a découvert l'Amérique !

Tout cela, au fond, n'est qu'une question de mots ; mais il n'était pas besoin, à propos de Christophe Colomb, de jeter le gant à la Science ! Mais M. Mussolini aime interpréter l'histoire. A moins que son ignorance, Tenez, le Duce fait jouer en ce moment à Paris, une pièce dont l'action se déroule en 1815. Et savez-vous pourquoi Napoléon a été obligé une seconde fois d'abdiquer ? Parce que son armée a été écrasée à Waterloo, me direz-vous. Pas du tout ! M. Mussolini a trouvé une autre raison : c'est parce que la Chambre des députés a refusé de permettre à Napoléon de risquer encore une fois l'aventure de la bataille.

Sans ces vilains députés, ce méchant parlementarisme — supprimé du reste par le fascisme — Napoléon eût été vainqueur de nouveau et Waterloo effacé. Et voilà !

Jean GALLOIS.

LA LIMITATION DES ARMEMENTS

M. Pierre Laval, président du Conseil, a présidé mardi matin, aux Invalides, la commission spéciale du conseil supérieur de la défense nationale, chargée des travaux préparatoires à la conférence de limitation des armements. Une nouvelle réunion de la commission aura lieu mardi prochain.

Informations

Au Sénat

Le Sénat discute la proposition de loi tendant à modifier la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. Pour exercer la médecine en France, le diplôme d'Etat ne pourra être décerné qu'aux étudiants munis du baccalauréat latin-grec. Le projet est voté.

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi de mardi, la Chambre continue la discussion du projet de loi tendant à modifier le taux de la taxe à l'importation. M. Piétri, ministre du budget, répond aux divers interpellateurs et il déclare que cette taxe sera la moins pénible aux contribuables. M. Lafont demande le renvoi à la Commission de l'agriculture. M. Piétri combat le renvoi qui est voté par 325 voix contre 61.

M. Albertin demande à interpellier le Gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre en faveur des agents de douane révoqués à la suite de manifestations corporatives. L'interpellation est renvoyée.

M. Degrès interpellé sur les incidents qui ont eu lieu au cours de la manifestation organisée au Trocadéro, M. Taillibert parle des incidents violents qui ont eu lieu, au cours d'une réunion nationale à la salle Franklin, à Bordeaux. M. Masquet présente des observations. Le renvoi de l'interpellation demandé par M. Laval est adopté par 324 voix contre 266.

Chalutier italien capturé

Le garde-côte « Gracienne » effectuant une tournée de surveillance sur la côte orientale de la Corse, a capturé, au nord d'Alstro et à 2 milles de la terre, le chalutier italien « Onda », pêchant dans les eaux territoriales françaises. Ce chalutier, qui a pour port d'attache Viareggio et appartient aux frères Larini, de Livorno, avait à bord 475 kilos de poisson, qui ont été vendus aux enchères à Bastia. Le matériel de pêche a été saisi en attendant que le tribunal correctionnel en prononce la confiscation.

En Espagne

Au Conseil des ministres réuni mardi, à Madrid, divers décrets ont été approuvés.

L'un, notamment, charge les commissions nommées par les députations de provinces d'Alava, de Guipuzcoa, de Biscaye et de Navarre, de jeter les bases du projet de statut autonome du pays basque.

La crise économique allemande. Le Gouvernement Brüning a terminé la grande ordonnance d'hiver.

Dans une première partie, elle s'attaquera aux problèmes des prix et des salaires. Elle mettra en vigueur des diminutions de tarifs pour les transports (chemins de fer et postes), pour les services publics (eau, gaz, électricité). Peut-être diminuera-t-elle les loyers des maisons nouvellement construites. Elle demandera une réduction des prix pour trois matières premières essentielles : le charbon, le fer, la potasse.

En contre-partie, l'ordonnance annoncera une réduction générale des salaires et des traitements de façon à les ramener à peu près au niveau de 1927.

La 2^e partie de l'ordonnance sera consacrée aux finances publiques. Le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires sera porté de 0, 85 0/0 à 2 0/0. La 3^e partie comprendra les mesures publiques contre les extrémistes.

A la Diète de Hesse

Avec l'appui de toutes les voix du parti du centre, le député nationaliste Werner a été élu, aujourd'hui, président de la Diète de Hesse. Tous les partis de la droite se sont ralliés à la candidature raciste, formant ainsi un bloc de quarante voix, allant du centre aux hitlériens.

En prenant possession de son fauteuil présidentiel, le raciste Werner s'est déclaré le représentant du plus fort parti d'Allemagne, promettant, conformément aux principes de son parti, de remplir légalement ses fonctions. L'élection de l'hitlérien Werner est particulièrement significative. Pour la première fois, en effet, on voit se réaliser la coalition du centre et des nationaux socialistes.

Chez les Soviétiques

Deux techniciens qui viennent de passer plus d'une année en U. R. S. S., l'un en Sibérie, l'autre en Ukraine, ont communiqué au bureau de l'entente contre la troisième Internationale, dont le siège est à Genève, leurs impressions sur la situation actuelle du pays.

« Depuis trois mois, ont-ils déclaré, l'U. R. S. S. traverse une crise plus forte que jamais. Elle vit de crédits allemands, et elle ne pourra pas payer la prochaine échéance ».

Les deux techniciens estiment que le plan quinquennal fait faillite à cause de l'incompétence des ingénieurs et des ouvriers russes. « D'une façon générale, concluent-ils, la population est sous-alimentée et la mortalité infantile est très forte. »

Au Pérou

Une échauffourée s'est produite près de Lima, entre des manifestants et la police. Dix personnes ont été tuées et treize blessées.

Lima, 8 décembre. — M. Luis Antonio Eguiguren a été élu président de l'Assemblée constituante.

EN PEU DE MOTS...

— Le célèbre artiste dramatique, Félix Galipaux est mort mardi, après une longue maladie. Il était né à Bordeaux en 1860.

— M. Salvador de Madariaga est nommé ambassadeur d'Espagne en France.

— On affirme qu'en Australie, la chaleur aurait provoqué, ces deux derniers jours, la mort de 50 personnes.

— Le capitaine Hawkes a volé de Cleveland (Ohio) à New-York, soit une distance de 732 kilomètres environ, à une vitesse horaire moyenne de 413 kilomètres 513.

— Devant la Cour d'assises de Montauban a comparu Mme Touzac, receveuse des P. T. T. à Lauzerte, qui était poursuivie pour avoir détourné une somme de 148.000 francs. Elle a été acquittée.

— A Chatelaineau, près de Charleroi, un houilleur a tué sa femme, mère de 16 enfants, qui attendait son 17^e bébé.

NOS ÉCHOS

Petites histoires.

Un Américain, qui vient d'arriver à Paris, hèle un taxi et ordonne au mécanicien de lui montrer les principaux monuments de la capitale. La voiture arrive devant l'Arc de Triomphe.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? questionne notre hôte.

— C'est l'Arc de Triomphe.

— Combien de temps a-t-il fallu pour le construire ?

— Trente ans.

— En Amérique, cet arc aurait été érigé en deux ans, remarque l'Américain d'un ton péremptoire.

Quelques instants après, l'auto passe devant la Tour Eiffel.

— C'est la fameuse Tour Eiffel ?

— Oui, confirme le mécanicien.

— Combien de temps a-t-il fallu pour la construire ?

— Plusieurs années.

— En Amérique, quelques mois auraient suffi.

Mais, comme la voiture parvenait devant Notre-Dame...

— Qu'est-ce que c'est que cette église ? questionne le visiteur.

— Je ne sais pas, répond le chauffeur.

— Comment, vous ne savez pas ?

— Non, elle n'était pas là hier... Ils ont dû la construire pendant la nuit.

Question de dettes.

Comme on discutait la question des créances américaines à la Chambre des Communes, le secrétaire de la Trésorerie rappela que l'Angleterre doit encore s'acquitter de 100 livres sterling payables, chaque année, à un blanchisseur en retraite de Brooklyn, aux Etats-Unis, un certain Penderell.

Voici pourquoi : Charles II, après sa défaite fuyant devant Cromwell, se réfugia chez des paysans qui le reçurent, le cachèrent, le nourrèrent et l'aiderent, enfin, à s'enfuir.

Quand la fortune fut redevenue favorable à Charles II, il s'empressa de le reconnaître sa reconnaissance à ses sauveurs — des fermiers du Worcestershire, en la personne du père de famille Richard Penderell. Cette pension perpétuelle n'a jamais cessé d'être payée. Elle l'est encore au descendant direct de Richard Penderell, le blanchisseur de Brooklyn.

Et elle le sera ainsi indéfiniment, à moins d'une renonciation de l'intéressé, renonciation d'ailleurs peu probable quand on sait comment l'Amérique en use avec ses débiteurs.

Victoires.

La scène est émouvante. C'est dans les « Cent Jours », joué par Génier, quand l'Empereur déchu révil en quelques minutes les fastes de sa vie passée.

De même que l'on affirme que le nuyé au moment où il va mourir voit brutalement passer devant ses yeux, les moments les plus agréables de sa vie, comme en un film rapide et coloré, l'Empereur à l'heure où il va quitter le pouvoir évoque les jours les plus glorieux de sa vie, cependant pleine de gloire.

Et s'écriant : la lettre M m'a toujours porté bonheur, il énumère : Montenoite, Millesimo, Magenta, Marengo, Milan... Cependant qu'un loustic, indifférent à toute cette grandeur, oublieux de la majesté de cette heure douloureuse et de l'émotion qui étreint les spectateurs, au rappel de ces souvenirs et de ces victoires, de s'écrier : Pas à Waterloo !

LE QUERCY ET LES ARTISTES...

AQUARELLES ET DESSINS...

En octobre dernier, un bel avancement prit Mlle Alice Millochau à sa seconde patrie lotoise pour la rendre à Paris, sa ville natale. Elle n'a pas consenti à se séparer brutalement de ce public caducien qui applaudit si souvent aux manifestations de son activité artistique. Voici qu'une fois encore, — ce ne sera pas la dernière, je l'espère, — elle va nous montrer, dans la galerie de M. Francès, un choix de ses aquarelles et de ses dessins les plus récents.

Travail d'une année, mais d'une année bien remplie ! A l'accoutumée, la petite voiture rapide de l'artiste a roulé par monts et par vaux. Elle a poussé, cette fois, des Alpes aux Pyrénées et sillonné, dans l'intervalle, les routes qui tour à tour s'insinuent et creux des combes quercynaises et s'élancent vers le sommet des causses. Randonnée capricieuse, coupée de haltes fréquentes. L'auto s'arrête à l'orée des villages, à la lisière des bois, au pied de la butte des moulins à vent, près d'une chaumière abandonnée et d'une vieille grange branlante, ou simplement à un virage du chemin d'où la vue s'étend au loin sur les champs vers des horizons harmonieux.

Et l'artiste sort du coffre, crayons, pinceaux et chevalet...

L'exposition qui va s'ouvrir ne nous montrera pas moins de trente-six images : 31 aquarelles et 6 dessins. Quatorze se rapportent à la région alpestre, sept aux Pyrénées ariégoises, un au pays bressan, un à la Provence et treize à notre Quercy.

On le voit par cette énumération, Mlle Millochau garde sa prédilection à l'Isère et à la Savoie d'une part, de l'autre au Lot. Elle leur a fait pourtant, aux vacances dernières, une fidélité en faveur de l'Ariège. La fraîche vallée du Salat et les monts voisins ne l'inspirent pas moins heureusement que les bords du Bréda, les rives du Lot et les campagnes accidentées d'alentour. D'Aulas, la rustique et charmante station thermale, à Oust, à Seix, à Axat, villages qui ont su garder leur caractère un peu rude et leur accent presque espagnol, à ces abords d'Ustou aussi que l'on nomme naguère encore « le Conservatoire de la danse des ours », l'artiste a reconnu tous les parages français du Mont-Vallier. Elle a rapporté de ces expéditions laborieuses des souvenirs propres à enchanter nos yeux, des souvenirs dans lesquels, en ce qui me concerne, je retrouve toutes fraîches mes impressions d'ancien Ariégeois de fortune...

Dans les Alpes, Mlle Millochau établit, comme à l'ordinaire, son centre de rayonnement, le point de départ de ses reconnaissances au meilleur endroit dans cet Allevar qui commande à la fois le Dauphiné et la Savoie, le Grésivaudan et l'Oisans. Tout autour, les monts se pressent. Derrière les premières chaînes, d'autres splendides alignements forment la ronde et, dans l'échancrure des cols,

secrets de Washington s'emploient à faire disparaître l'importun ouvrage en achetant tous les exemplaires en circulation... Mais ce mode de « récupération » a été connu et les éditions succèdent aux éditions dans les imprimeries clandestines. Aurons-nous en France la traduction de ce livre à scandale ? C'est fort peu probable. Car les services de l'ambassade américaine à Paris ont fait une démarche préventive... Il ne restera au curieux que la version américaine, si, toutefois, celle-ci peut braver les rigueurs de la douane...

Petits profits.

Lévy rencontre Blum dans un bureau de poste.

— Bonjour, monsieur Blum

— Bonjour, monsieur Lévy !

— Vous venez toucher un mandat ?

— Non, je viens remplir mon stylo.

Le Livre.

Il vient de paraître aux Etats-Unis un livre extrêmement violent sur le Président Hoover. Jamais homme d'Etat, dit-on, ne fut plus sévèrement attaqué dans sa vie publique et privée ; les services

par-dessus les crêtes les plus proches, les sommets neigeux montent en échelons féériques jusqu'à la cime resplendissante du Mont-Blanc. Torrents, forêts, pacages, falaises et éboulis, la douceur des verdure frissonnantes et l'altière rudesse des escarpements, la route qui grimpe vers le col et le village peureusement tapi dans le refuge d'une gorge, Mlle Millochau conserve à chacun sa physionomie et son décor, lui restitue dans l'image qu'elle nous en apporte sa vie farouche ou paisible, son attitude inquiète ou seraine. Ici, l'ardente lumière du plein midi fait flamber les rocs comme des torches ; là, le soir étale sur les versants les larges pans de ses draperies violettes. En réplique aux tours de Gaston Phœbus sur le piton de Foix, l'artiste campe parmi les rocs alpestres le donjon du Treuil et la masse du repaire de Miolans...

Et puis nous revenons chez nous, dans ce Quercy qui, sans le secours des impressionnantes altitudes, sait se parer de grandeur toujours et soute de majesté. Mlle Millochau nous entraîne fréquemment sur les Causse-Elle nous y ramène. Des plateaux de Cahors, elle nous conduit au midi, vers le Montat, vers Boisse et vers Cremps. Au nord, tournant autour de Labastide-Murat nous irons de Soullomès à Carucet.

Entre temps, nous pouisons des points plongeants dans les vallées du Lot et de la Dordogne. Amputés ou encore pourvus de leurs ailes, force moulins caussenards reprennent dans ces aquarelles un peu de la fierté rustique qu'ils ne possédaient point seulement pour leur propre compte, mais qu'ils savaient conférer aux plus ingrats de nos paysages. Y trouvent aussi leur part d'exaltation légitime, les nobles restes de nos manoirs plus ou moins démantelés, de nos antiques logis villageois plus ou moins défigurés. Voici le castel de Larroque dont Marot enfant contemploit les murs fauves alors qu'il allait maraudant sur les pechs caduciens. Voici Montbrun, dont Sully pouvait, de sa terrasse de Capdenac, apercevoir le prodigieux entassement de bastions et de courtines. Voici des toits de Carénac que Fénelon caressait du regard quand il sortait de son prieuré pour aller rêver aux champs ou pour gagner son Sarladais natal.

On peut dire du crayon de Mlle Millochau qu'il peint, de son pinceau qu'il dessine avec rigueur autant qu'avec grâce. Aquarelles et dessins sont également précis et colorés. Aucune sécheresse dans les seconds, aucun flou dans les premiers. Les uns et les autres nous procurent à nous-mêmes l'émotion et l'enchantement que l'artiste ressentit, un matin d'été ou un après-midi d'automne, devant de beaux aspects des Alpes, des Pyrénées, de la Provence et devant de lumineux paysages de notre cher Quercy...

Eug. GRANGIÉ.

remontent sensiblement leur sérieux handicap et la fin est sifflée sur la victoire de la « Quercynoise » par 17 à 9.

Le match joué devant un public assez nombreux — compte tenu de l'importance de la localité — fut agréable de bout en bout. Les connaisseurs ont pu admirer la souplesse, la rapidité de déplacement, la précision à recevoir la balle des scolaires. Le « Cinq » de St-Germain s'est défendu vaillamment, poussant même, très souvent, l'offensive chez l'adversaire; mais pour égaler les visiteurs, il lui manque l'entraînement méthodique et une pratique systématique de l'athlétisme: sauts et courses.

Arrondissement de Cahors

Labastide-du-Vert
Conseil municipal. — Les membres du Conseil municipal sont convoqués pour dimanche 13 décembre à 10 h.

Ordre du jour: 1° Nomination des délégués pour la révision des listes électorales; 2° choix du service à qui doit être confiée l'étude du projet d'adduction d'eau.

Saint-Denis-Catus
Foire du 3 décembre. — Cette foire a été relativement importante. Il s'est fait peu de transactions sur les bœufs, mais les nombreux moutons et agneaux qui y avaient été amenés se sont tous vendus à des prix satisfaisants.

Il s'est vendu aussi pas mal de foies gras et quelques kilos de truffes.

Les marchands forains ont fait aussi une bonne journée et ont déclaré qu'ils n'hésiteraient pas à revenir. Les foires de St-Denis ont donc pris et bien pris.

La prochaine aura lieu vraisemblablement le premier janvier.

Calvignac
Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni et a tenu la session de novembre. La répartition des fonds destinés aux chemins ruraux a été faite. Une demande d'assistance a été favorablement traitée.

Mérite agricole et médaille militaire. — Nul plus que nous n'est heureux de la promotion de M. Peyre-Mary au grade de chevalier du Mérite agricole. Son vénéré et regretté père a été le premier planeur de fraisières dans notre commune et si un peu de bien-être en a résulté, nous le devons tout à cet admirable précurseur.

Son fils a continué la noble tradition s'occupant du chasselas et de diverses cultures fruitières; la décoration qu'il vient d'obtenir et bien la récompense de son effort.

Nous applaudissons en même temps à ce que M. Vayrou Jean, conseiller municipal, vient d'obtenir la médaille militaire. A ces deux amis vont donc nos amitiés et nos félicitations. — V. P.

Sibas
Probité. — Le jeune Marcel Fausat, ayant trouvé, en sortant de l'école, un billet de 10 francs sur la voie publique, s'empressa de le remettre à son maître. Félicitations au jeune enfant qui n'en est pas à son premier acte de probité.

Incendie d'une grange. — Au lieu dit « les Mirepoises » à côté de la route de G. C. n° 8, une grange isolée appartenant au époux Gilbert, de Plantou a brûlé dans la nuit de lundi à mardi.

Comme cette grange est à 300 m. au moins de l'habitation et en dehors de tout voisinage, l'incendie a pu tout consumer sans que personne fut alerté.

L'événement a dû se produire après minuit car le foyer était encore assez chaud au lever du jour quand M. Gilbert a aperçu la lueur dans l'opaque brouillard.

Il a cru tout d'abord que c'étaient les phares d'une auto en panne. Il a voulu se rendre compte et s'est trouvé en présence des quatre murs incandescents de sa grange dans laquelle s'étaient consumés des instruments aratoires, des accessoires de machines agricoles, vingt sacs de blé et d'autres provisions.

Le domestique de M. Gilbert qui y avait laissé ses effets, sa bicyclette, sa

montre et ses papiers, n'a plus que son costume de travail.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

Duravel
Recensement des classes. — En exécution de la circulaire de M. le Préfet, les jeunes gens nés du 1^{er} juin 1911 au 31 mai 1912, résidant dans la commune, ou à défaut leurs parents ou tuteurs, doivent se présenter à la mairie sans retard, pour se faire inscrire sur les tableaux de recensement de leur classe. Ils devront être munis de leur extrait de naissance ou du livret de famille.

Des notices seront mises à la disposition des intéressés qui les rempliront avec soin, en y signalant les réclamations qu'ils ont l'intention de faire valoir au Conseil de révision.

Naissance. — Nous sommes heureux de signaler la naissance d'un garçon prénommé Raymond-Jean, chez les époux Fromand-Rouge à Cieurac, commune de Duravel. Nous adressons nos vœux de prospérité au bébé, et de prompt rétablissement à la mère.

Mauveux
Chute. — Notre excellent compatriote, M. Calassou, du village de Paillagou, par suite d'un faux mouvement est tombé sur le sol et s'est fait des contusions à la tête.

Nous souhaitons à M. Calassou un prompt et complet rétablissement.

Pescadoires
Election municipale. — C'est le 13 décembre qu'aura lieu dans notre commune deux élections en vue de remplacer deux membres du Conseil: l'un étant décédé et l'autre ayant donné sa démission. On parle comme candidats de MM. Ernest Aulière et Calassou G. Au dernier moment, on annonce aussi que Georges Ladoux poserait sa candidature.

Ces trois postulants nous paraissent favorables aux intérêts de tous.

Prayssac
Comité d'Hygiène sociale. — Le Comité d'Hygiène Sociale et le Comité du Timbre antituberculeux invitent la population de Prayssac à venir assister à la Conférence sur « La Tuberculose et le Timbre antituberculeux » qui sera faite, avec accompagnement de cinéma, le dimanche 13 décembre 1931, à 15 h. 30, dans la salle des Fêtes par M. le Docteur Fourgous, sous la Présidence de M. le Maire.

Cazillac
Mort subite. — C'est avec regret que nous avons appris le subit et récent décès de notre aimable compatriote, M. Pierre Sourzat, domicilié au hameau de Fermontès. Le défunt, âgé de 64 ans, seulement, était en train d'ensemencer du blé dans son champ lorsqu'il s'effaissa subitement. Sa fille, arrivant sur les lieux quelques instants après, eut la désagréable surprise de le trouver dans cette position. Après avoir immédiatement fait son possible pour le ramener et constatant malheureusement que tous ses efforts étaient inutiles, elle appela alors sans retard au secours. Ses appels ne tardèrent pas à être entendus, mais tous les soins qu'on put lui donner furent vains; il était trop tard, la mort avait fait son œuvre.

St-Germain-de-Bel-Air
Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Lavercaultiers
Foire de décembre. — Le 13 décembre étant un dimanche, la Foire de Lavercault, qui devait se tenir à cette date, aura lieu samedi 12 décembre.

Souillac
Probité. — Samedi dernier M. Auguste Lacassagne, qui venait de son travail, ayant trouvé sur la route un porte-monnaie que venait de laisser tomber Mme Ambroise, de Présignac, le lui rendit aussitôt.

Nous félicitons M. Lacassagne, pour son acte de probité.

Vayrac
Conseil municipal. — Le Conseil municipal a fixé ainsi la taxe sur les chiens de chasse et de luxe, 10 fr.; chiens de garde, 2 fr.

Il a désigné les répartiteurs pour l'année 1932:

On ét désigné: Bayeret Gustave, Labrunie Jacques, Feuch Henri, Saulé Louis, Veyssières Emmanuel, Mou-

ron et Etienne, Salamagne Marius, Delnaud Alexandre, Cance Pierre, Breil Théodore, Despages, Philippe et Claval Pierre.

Le Conseil municipal a décidé, en outre, l'installation d'un poste téléphonique à prépaiement, l'Administration des Postes ne demandant pour cela à la commune qu'à supporter les frais d'éclairage.

Montfaucon
Manifestation de sympathie. — A l'occasion de la fête du Directeur du Sanatorium des P. T. T., à Montfaucon, s'est déroulée une manifestation de sympathie et de gratitude, à laquelle avait été convié M. Mathieu, le sympathique et bien dévoué Président de la Fédération des Sociétés Postales de Mutualité.

Les Pensionnaires ont voulu par cette fête démontrer leur satisfaction pour les soins qu'elles reçoivent dans ce bel Etablissement, où tous les traitements de la Tuberculose sont soigneusement donnés.

A l'issue d'une séance récréative très réussie offerte par les malades, au cours de laquelle de beaux souvenirs ont été donnés au Directeur par les pensionnaires lotois qui avaient été délégués par leurs camarades, le Président en termes émus a manifesté sa joie de constater la gratitude de ses infortunés collègues envers le D^r Xavier Auge, Médecin-Chef, Directeur du Sanatorium pour le dévouement qu'il apporte chaque jour, sans compter, pour rendre à la vie normale, celles qui se sont volontairement et en pleine confiance soumises à ses soins.

Il est bon de dire également que les employés du Sanatorium, reconnaissants des bontés dont ils sont l'objet de la part de leur Directeur, en lui offrant de beaux souvenirs, ont voulu lui démontrer leur profond attachement.

Nous sommes heureux de pouvoir constater qu'à Montfaucon y règne la belle harmonie de vie de famille et adressons au Docteur Xavier Auge nos vives félicitations ainsi qu'à la collectivité qui en assume la charge dont les délégués ont à cœur de mener à bien, pour les bienfaits de l'Humanité, particulièrement pour cette grande famille postale.

Exclusivité Régionale
grosse situat., à agents act. av. ou s. auto p. placem., appareils ménagers en vogue, indép., chaque foyer, Commiss., 30 0/0. Ecr. Malbiau, 7, rue Tomponières, Toulouse.

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 30.

A la Chambre
En ouvrant la séance, ce matin, le président a lu la lettre de démission M. Antoine Borrel, député, élu sénateur.

La Chambre a abordé la discussion du projet de loi modifié par le Sénat, tenant à maintenir dans leurs immeubles les locataires, commerçants ou industriels, menacés d'éviction.

M. Puech, rapporteur de la Commission du Commerce déclare que la Commission accepte de donner satisfaction au Sénat, en ce qui concerne l'indemnité d'occupation qui serait, ainsi, égale au loyer de 1914, majoré de 300 0/0, mais, il demande à la Chambre d'écarter l'intervention du juge des référés et de maintenir la prorogation de plein droit.

Le conflit sino-japonais
De Londres. — A la suite de manifestations violentes des étudiants dont 40.000 refusent de fréquenter les universités, les autorités ont proclamé la loi martiale à Shanghai. Les étudiants réclament la déclaration de guerre immédiate au Japon.

ETUDE DE
Maître G. FONTANGES
DOCTEUR EN DROIT
AVUÉ A FIGEAC
Avenue Legendre (Lot)
(Successeur de son père)

PURGE
d'hypothèques légales

Suivant acte reçu par Maître COUURIER, notaire à Capdenac-gare (Aveyron), le neuf et treize juillet mil neuf cent trente et un, enregistré, 1° Monsieur ROQUELAURE Jean-Pierre-Emmet, industriel et Madame RAYNAL Anne-Louise-Marguerite-Jacqueline, sans profession, son épouse, qui autorise, de meurant ensemble à Capdenac-gare (Aveyron); 2° Monsieur RAYNAL Gaston, industriel, demeurant à Capdenac-gare, et ce dernier agissant en son nom et comme mandataire de Monsieur RAYNAL Hypolyte-Jacques-Pierre-François, industriel, demeurant à Capdenac-gare, en vertu d'une procuration sous seing privé en date, à Figeac, du huit juillet mil neuf cent trente et un, enregistré.

Ont vendu:

A la Société d'Energie Electrique du Lot-et-Garonne dont le siège social est à Paris, 156, rue de l'Université, représentée par Monsieur KLAINGUTI Georges, ingénieur, demeurant à Capdenac-gare, agissant en son nom personnel que pour la validité de la procédure vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration de cette Société aux termes d'une délibération de ladite Société en date

du dix-neuf juin mil neuf cent trente et un;

Un immeuble en nature de friches dit « Les Peyrières et Bary de Vie » paraissant être porté sous les numéros 307, 308 p., 309 p. et 324 p., section C du plan cadastral de la commune de Capdenac (Lot), pour une contenance de sept cent soixante-trois mètres carrés et confrontant savoir: au nord propriété des héritiers de Madame Balat, veuve Lhéritier, à l'est à la route de Figeac à Lavercault, au sud à la propriété de Monsieur Born et à l'ouest à la propriété de Monsieur Born et de Monsieur Van Dooren, moyennant la somme de neuf mille neuf cent dix-neuf francs payée comptant.

Une copie collationnée de l'expédition en forme de l'acte sus relaté des neuf et treize juillet mil neuf cent trente et un, a été déposée au greffe du tribunal civil de Figeac le sept novembre mil neuf cent trente et un, et le procès-verbal de dépôt délivré par Monsieur le Greffier du tribunal civil de Figeac a été signifié, savoir:

1° A Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Cahors suivant exploit de Maître BOULOMIE, huissier à Cahors, en date du trois décembre mil neuf cent trente et un;

2° A Madame Anne-Louise-Marguerite-Jacqueline RAYNAL, sans profession, épouse de Monsieur Jean-Pierre-Ernest ROQUELAURE, demeurant et domiciliée avec son mari à Capdenac-gare (Aveyron);

3° A Monsieur Jean-Pierre-Ernest ROQUELAURE, industriel, demeurant et domicilié à Capdenac-gare (Aveyron), pris tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure en l'égard de son épouse Madame Anne-Louise-Marguerite RAYNAL, suivant exploit de Maître MALETT, huissier à Capdenac-gare, en date du trois décembre mil neuf cent trente et un.

bre mil neuf cent trente et un, enregistré.

Les exploits sus visés contiennent déclaration à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors et à Madame Anne-Louise-Marguerite-Jacqueline RAYNAL, à Monsieur Jean-Pierre-Ernest ROQUELAURE sus-nommés, que cette notification leur était faite en conformité de l'article 2194 du code civil pour qu'ils eussent à requérir, si bon leur semblait, dans le délai de deux mois, au bureau des hypothèques de Cahors, toutes inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeraient à propos et que faite par eux de ce faire dans ce délai, l'immeuble vendu serait et demeurerait purgé de toutes hypothèques de cette nature.

Déclaration était en outre faite à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Cahors que les anciens propriétaires de l'immeuble dont s'agit étaient indépendamment des vendeurs: 1° Monsieur RAYNAL Théophile et Madame BRANDALA Joséphine, mariés, demeurant à Capdenac-gare (Aveyron); 2° Monsieur Pierre LABARTHE, ouvrier mineur et Madame Marie DELTEIL, mariés, demeurant ensemble à Capdenac et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales n'étant pas connus de la Société d'Energie Electrique du Lot-et-Garonne, requérante, celle-ci ferait publier la présente notification dans un des journaux désignés pour les annonces judiciaires. Cette insertion est faite conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 9 mai 1807 et a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale inconnue.

Pour extrait certifié conforme, G. FONTANGES, Avoué.

Etude de M. J.-B. SERINDOU
Avoué près le Tribunal civil de Figeac, demeurant à Figeac, 4, rue Séguier.

ASSISTANCE JUDICIAIRE
Décision du 8 juin 1931

EXTRAIT
prescrit par l'article 247 du code civil

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Figeac, le quatre novembre mil neuf cent trente et un, enregistré.

Entre Madame Elodie SERRES, sans profession, épouse du sieur VERDIE Paul-Simon, journaliste, domiciliée de droit avec ce dernier, au Port commune de Capdenac (Lot), manderesse, ayant Maître SERINDOU pour avoué, d'une part,

Et le dit sieur VERDIE Paul-Simon, journaliste, domicilié au Port, commune de Capdenac (Lot), défendeur défaillant, d'une part,

Il résulte que le divorce a été prononcé entre les époux, au profit de la femme et aux torts et griefs exclusifs du mari.

Ce jugement a été signifié à la partie défaillante, suivant exploit de Maître VAYSETTES, huissier à Figeac, commis à cet effet, en date du trente novembre mil neuf cent trente et un, enregistré; mais la signification n'ayant pu être faite à personne, la présente insertion a lieu, par application des dispositions de l'article 247 du code civil, en exécution d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Figeac, en date du huit décembre mil neuf cent trente et un, enregistré.

Pour extrait, certifié sincère et véritable par l'avoué soussigné.

Figeac, le huit décembre mil neuf cent trente et un.

SERINDOU, Avoué.

Arrondissement de Figeac
Elections à la Chambre de Commerce. — Nous ne saurions trop encourager les commerçants à ne pas se désintéresser de ces élections qui auront lieu pour tout le canton à la mairie de Figeac, dimanche prochain 13 décembre de 10 h. à 16 h.

Les cartes d'électeurs leur seront remises à domicile.

Conseil municipal. — La réunion du Conseil municipal aura lieu à la mairie lundi 14 courant, à 20 h. 30.

Ordre du jour: Modification au bail des droits de place; prorogation de l'octroi; questions diverses.

Caillac
Football association. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Accident mortel. — Mercredi matin, vers 10 h. 45, un terrible accident a eu lieu rue Bertrand, de Gourdon. Le jeune Valadié Raymond, occupé avec d'autres ouvriers couvreurs à réparer le toit de la maison de l'imprimerie de la Gauche Quercynoise, faisait tomber des décombres, bois et autres, qui étaient dans les greniers de l'immeuble, lorsqu'un moment où il lançait dans le vide une pièce de bois pesant de 25 à 30 kilos, il perdit l'équilibre et tomba dans la cour, d'une hauteur de 10 mètres. Il eut la tête fracassée et fut tué

pu rire, elle aurait pu être heureuse et gaie...

Et elle était morte par sa faute. Depuis quand?... Etait-ce des heures ou des jours qui avaient passé sur sa folie?

Son cerveau ne lui retourna en réponse que le cri de Béatrix, incessamment répété et qui martelait son cerveau tuant de nouveau sa raison.

Il tomba privé de sentiments auprès des joyeux enfants qui jouaient en se bousculant.

XLIII
LE SECRET DU LAC

L'ordre de Ronald aussitôt donné sema la consternation parmi tout le personnel du château et tandis que les hommes se hâtaient, résolus à tout pour retrouver la belle jeune fille qui était la joie et l'orgueil de la maison, les femmes pleuraient et s'affolaient.

La duchesse, à bout de forces, s'était laissée tomber sur un divan et Suzette lui faisait respirer des sels.

Seule, Nicole, ignorant tout, ne participait pas à l'angoisse générale.

L'idée fixe que Béatrix s'était noyée obsédait le cerveau d'Arley, revoyant sans répit, maintenant, la scène d'épouvante, et il insistait pour qu'on fouillât le lac. Ronald ne s'y opposa pas. Quelques-uns des domestiques sortirent vivement les canots et commencèrent anxieusement leur tâche.

ronald et Arley, assis l'un près de l'autre sur un banc, les regardaient et pleuraient.

Les canots glissaient avec précaution, pieusement, pouvait-on dire, l'un d'eux avait déjà fait le tour du lac sans résultat et Arley commençait à reprendre espoir, quand il vit tous ses braves gens se regarder les uns les autres et l'appeler d'un signe après d'eux.

Ronald n'avait rien vu. Il le quitta pour se rapprocher du lac. Alors le vieux Morton lui glissa à l'oreille dans un sanglot:

— Ils ont trouvé... près du vieux cèdre... emmenez mon maître et dites aux femmes d'écartez Mme la duchesse du chemin et de veiller sur elle.

— Qu'y a-t-il? demanda Ronald, relevant soudain la tête.

— Rien, dit doucement Arley, se soutenant à peine. Ils disent seulement qu'ils ne sont pas à l'aise pour faire leurs recherches pendant que nous sommes là...

Ronald le suivit, à demi inconscient et les domestiques commencèrent alors leur lugubre travail. Leurs perches avaient senti des vêtements; leur malheureuse jeune maîtresse s'était noyée là sans aucun doute! Ils remonteront son corps et le déposeront sur une civière avec un pieux respect. L'un d'eux couvrit son visage, l'autre essuya les longs cheveux épandus et tous firent de leur mieux pour donner au cadavre une appa-

rence aussi convenable que possible avant de le remonter au château.

Par une ironie du destin, le soleil brillait splendidement et semblait faire exploser de la joie partout.

Doucement, à pas lents, car ils auraient voulu retarder pour leurs maîtres le moment du désespoir, ils remonteront la longue avenue et contourneront les massifs de fleurs que Béatrix aimait tant et qu'elle ne reverrait plus jamais.

Tous ces coeurs rudes s'amollissaient de pitié en montant l'escalier portant leur fardeau jusqu'à la jolie chambre, quittée la veille en pleine vie et en plein espoir...

Aidé par Suzette en larmes, ils la déposèrent sur son lit et se retirèrent discrètement.

Noyée! Morte! Miss Béatrix est morte! Le cri de douleur volant de bouche en bouche, frappa Ronald en plein coeur, terrassant la duchesse, et faisant Nicole à demi-morte d'effroi, se lever et endosser vivement une robe de chambre pour accourir.

Noyée! Ma belle Béatrix noyée! criaient Ronald, tandis qu'Arley, les yeux fous, regardait autour de lui, incapable de se mouvoir, d'émettre un son.

— Comment cela avait-il pu arriver? se demandait-il, qui avait pu l'attirer près de ce lac maudit, en pleine nuit? Elle était souffrante et nerveuse, c'était bien certain mais si gracieuse et si tendre quand même en les quittant!

Des messagers couraient à la recherche de docteurs comme si quelque chose pouvait la ramener à la vie.

— Je veux la voir, dit soudain Arley à Ronald, par pitié laissez-moi aller près d'elle.

Ronald ne songea pas à s'opposer à son désir, ils montèrent... et la duchesse, et lui-même oublièrent un instant leur douleur devant la sienne quand ils le virent s'effondrer, terrassé, au pied du lit de celle qui avait été sa fiancée adorée.

— Regardez, lui dit affectueusement Ronald, même dans la mort, elle pensait à vous, sa petite main glacée tient si étroitement votre portrait qu'on ne pourrait le lui arracher maintenant qu'en le brisant.

Dans la vie comme dans la mort... avait-elle dit.

Et elle avait tenu parole.

Les médecins appelés, — bien inutilement hélas! — déclarèrent que la mort remontait à plusieurs heures déjà.

Ainsi, ceux qui l'aimaient si tendrement, apprirent que tandis qu'ils dormaient sans inquiétude à son sujet, tandis que ce matin même son père et son fiancé discutaient des apprêts de son mariage, le destin préparait ses funérailles!

(A suivre)

LAITERIE DES CAUSSES DU QUERCY

2, rue St-James, CAHORS

Cours de la semaine

Cantal Lagniole (surchoix), le kg. 10 >
Bleu d'Auvergne, façon Roquefort, le kg. 10 >
Gruyère « Incomparable », le kg. 16 >
Hollande « Boule Rouge », le kg. 10 >
Brie « Seine-et-Marne », non cérémié, le kg. 10 >
Petits fromages du pays « Rocamadour », la pièce 0 25
Beurre surchoix, des Coopératives des Charentes, du Poitou et des Deux-Sèvres, le seul pouvant donner satisfaction, tant au point de vue qualité que fabrication, le kg. 20 >
Petit Suisse « Le Petitou », fabrication maison, fromage double crème garanti, la pièce 0 50
Carrés demi-sel (double crème), la pièce 1 >
Port-Salut « Notre-Dame de Bazouges », « La Vache Curieuse », non cérémié, fabrication lait entier, le kg. 12 >
Spécialités de fromages frais et Cœurs à la crème. Tous nos articles sont garantis de toute fraîcheur et sont vendus au cours du jour.

Dépôt de la grande marque de cafés torréfiés « Bieco Toulouse ».

Toutes les semaines, Vente Réclame.

A remarquer que notre Camembert (gros), marque « le Quercynois », n'est vendu seulement que 2 fr. pièce.

T. S. F. AMPLIFICATEURS
Les montages les plus récents. Réparations, Transformations, Dépannages par ingénieur spécialiste. Les prix les plus réduits. MIQUEL, Faubourg Cabazat, CAHORS

PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER

L'Horlogerie de Précision



NOUVEAUX PRIX des derniers modèles. Montres, Bracelets: Nickel 215' 325', Argent 325' 375', Or, depuis 1200' 1000'. Montre de Précision

Demandez le Catalogue s'achète chez

Mandelli
LES TIMIDES N'ONT PAS DE SUCCÈS

On croit généralement que la timidité est naturelle. Elle ne l'est pas. Elle est la conséquence d'une faiblesse physique. Pour vaincre cette infirmité, car c'en est une, il faut fortifier l'organisme, équilibrer les nerfs. Ces résultats sont rapidement obtenus en buvant avant chaque repas, un verre de Quintonine, le meilleur des reconstituants que vous ferez vous-même en versant dans un litre de vin de table un flacon de cet extrait concentré cinq fois plus actif que l'extrait de quinquina ou d'huile de foie de morue. La Quintonine est vendue 4 fr. 95 seulement dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac, Cahors.

PAR PEUR DE L'AMOUR ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XLII

AU BORD DU LAC

Un cri déchirant, un cri sinistre que l'air propageait dans l'atmosphère sonore, et les eaux se refermèrent sur leur proie. Les nautophars endormis avaient frémi quelques instants et avaient repris leur immobilité, devenant parure de linéol.

Robert n'avait pas fait un pas pour la secourir. Il vit une petite main blanche entr'ouvrir l'eau glacée en appel désespéré, mais il ne bougea pas, son visage était frappé d'horreur, mais aucune lueur de raison ne brillait dans ses yeux et son rire sinistre continuait de résonner dans la nuit.

La soudaineté du drame avait achevé l'œuvre de folie commencée par la jalousie.

— Plutôt morte qu'heureuse au bras d'un autre!

XLIII

LE SECRET DU LAC

La pensée horrible était en lui mais il ne prenait pas conscience de sa signification, il était fou...

Il resta là des heures et des heures, sans faire un mouvement, les yeux fixés sur l'endroit où elle avait disparu, revoyant le beau visage convulsé par l'épouvante de la mort.

Quand le jour parut, il salua le soleil d'un rire de dément et se mit à courir, sentant vaguement qu'il devait fuir à jamais la société des hommes.

Il allait droit devant lui, à travers champs, à travers bois sans savoir où il allait.

— J'ai fait la veillée mortuaire! répétait-il tout haut de temps en temps, sans cesser de courir, jusqu'au moment où ses jambes lui refusant tout service, il s'affaissa sur le bord d'un fossé. Le ciel lui semblait de feu et l'air brûlait sa poitrine. Il passa sa main sur son front, cherchant à se rappeler.

Alors, lentement, une lueur perça les ténèbres de son cerveau, il revit l'effroyable scène, il entendit le cri désespéré, et comprit qu'il aurait peut-être pu la sauver ou du moins qu'il aurait dû plonger avec elle s'il n'avait pu la sauver!

Il se releva avec un cri d'horreur. Quelque chose devait être fait... et fait par lui, mais il ne savait quoi. Alors, il commença de courir jusqu'à une petite ferme où des enfants jouaient et riaient.

— Grand Dieu! Elle aussi aurait

LES NERVEUX sont fréquemment sujets à des malaises de l'estomac et à des troubles de la digestion, car, mangeant d'habitude très vite et mastiquant à peine les aliments, leur estomac se fatigue. C'est pourquoi, très souvent, les nerveux sont des dyspeptiques.

Dans ce cas, pour rétablir le bon fonctionnement de l'estomac et dissiper les lourdeurs dont il est le siège, il faut d'abord soigner le système nerveux.

Les Pilules Pink sont connues pour leur puissante action sur les nerfs, action d'autant plus salutaire que possédant également la propriété d'accroître la richesse du sang, ces pilules assurent ainsi une meilleure nutrition du système nerveux.

De plus, les Pilules Pink sont un bon tonique de l'estomac dont elles activent les sécrétions, apaisent les crampes et stimulent les fonctions.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Pils-Pink, 23, rue Balbo, Paris, 3^e arr. La boîte, 45 francs les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.

Blanchissage faux-cols et lingerie. Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc.

Teinture de fourrures.

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins: Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

Pour 9^{fr} 25 nous livrons une montre-reclame "Labor", avec chaîne pour homme, à remontoir, mouvement très solide, soigneusement réglée, marchant 30 heures. Garantie 6 ans sur bulletin. Écrivez vite. Même prix: bracelet hor. lum. br. et. dans plaqué. Horlogerie E. VICTOR, (Serv. B) rue Anatole - Paris

500 Fr. p. mois à Hommes ou Dames dem. part. même dans villages p. venir CAFES TORRÉFIÉS au détail avec ou sans PRIMES. Etablissements NAPOLÉON QUILICI, Salon (Bouch du Rh.).

Bibliographie

LES ANNALES

Le numéro de Noël des *Annales*, mis en vente le 1^{er} décembre, est une réussite. Abondamment illustré, avec quatre pages en couleurs par surcroît, il réunit une collaboration éclatante. On y trouve, d'abord, le début du nouveau roman de Henri Béraud: *Les*

Lurons de Sabolas, œuvre étonnante de relief, dont on parlera beaucoup; ensuite, un magnifique morceau dédié à l'énergie française: *Ceux qui osent*, par Edouard Herriot; de pérorantes réflexions d'André Maurois sur la crise actuelle; un reportage d'actualité de Jean Prévost sur les chômeurs anglais; un dialogue étincelant de Jacques Natanson: *La Trentaine*; une nouvelle inédite de Catherine Mansfield: *Prise de Voile*. Enfin, un ouvrage d'un intérêt unique *Les Secrets de la Censure française pendant la guerre*, par Marcel Berger et Paul Allard, documents extraordinaires qui sont mis pour la première fois sous les yeux du lecteur. Ce numéro, en vente partout au prix de 4 francs, sera rapidement épuisé. Hâtez-vous de le réclamer à votre libraire habituel.

L'OPINION

Journal de la semaine

Paraissant tous les samedis

8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e ar^e

Sommaire du Samedi 5 décembre 1931

Editorial. — Affaires extérieures: Le Dragon et le Chrysanthème; Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures: A propos des élections cantonales; Pierre de Pressac. — Affaires économiques: Comment remédier au déficit des chemins de fer; Martial Paul. — Notes et Figures: Jean Aicard; Georges Beaume. — Littérature: Livres de guerre: Robert Bourget-Pailleron. — Chronique internationale: La vraie coopération intellectuelle; André Thérive. — Théâtre: Le cas « Pirandello »; Georges Girard. — Art et curiosité: Origines de la sculpture romane; Henri Clouzot. — Mémoires et documents: Cinquantenaire: Edouard Deverin. — Pilsudski et l'indépendance polonaise; Sigismond St. Klingsland. — Les Disques: Le bien pour le mal; Marie-Rose Duval. — Chronique hippique.

Larousse Mensuel

Sommaire du no 298 - Décembre 1931

Art colonial français, par M. Maximilien Gauthier. — Mémoires du chancelier prince de Bülow, par M. Claude Barjac. — Les Carreaux de faïence peints dans l'Afrique du Nord, par M. B. Combes de Patris. — L'Enfant, par M. Claude Barjac. — Maurice de Fleury, par M. Marcel Boll. — Fumées et poussières, par M. J.-A. Lencacheux. — Littérature Hongroise, par M. Henri Tronchon. — Le langage et la pensée, par M. Albert Dauzat. — La Métrophotographie, par M. Charles Pallicot. — Le Parfum à travers les âges, par M. Jean Hesse. — Tabac, par le docteur Henry Bouquet. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, théâtral musical et artistique. 51 gravures et 3 plans. Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6^e).

Chemin de fer de Paris à Orléans

UNE BONNE NOUVELLE

pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisfont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets: *Rocamadour* (Lot) de P. Commarmond, *Le Tudy* (Finistère) de Hallo, *Quiberon* (Morbihan) de Symonod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets: *Château d'Am-*

boise (Constant Duval), *La Roque-Gageac et Estaing* (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants:

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.

— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs

clefs, s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'octroi. Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

LE MAROC

à moins de 48 heures de Paris

Touristes qui craignez les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 48 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

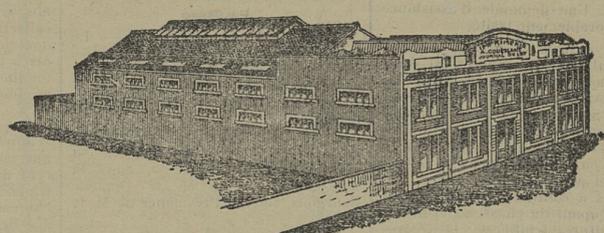
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

USINE AGRANDIE - Superficie des Ateliers: 1.200 m²



SERVICE D'HIVER 1931-1932

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	22 20	10 16	17 18	19 21	10	10	10
PARIS (Aust.) dép.	22 34	10 28	17 29	20 22	22	22	22
LIMOGES (arrivée)	5 53	16 30	23 3	2 8 3 20	2	2	2
LIMOGES (départ)	4 31 9 2	16 37	23 9	2 23 3 28	2	2	2
BRIVE... (arrivée)	7 15 11 56	18 18	0 47	4 8 8 9	4	4	4
BRIVE... (départ)	7 38 12 32	19 18	24 18 50	0 52	4	4	4
Gignac-Cressensac	8 16 13 7	16 57	19 58	—	—	—	—
SOULLAC	8 42 13 50	17 24	19 6 20 31	—	5 58	—	—
CAZOULES	8 50 13 58	17 32	20 41	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8 56 14 4	17 38	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 6 14 17	49	21 5	—	—	—	—
Nozac	9 16 14 24	18 1	—	—	—	—	—
GOURDON	9 31 14 40	18 24	19 33 21 33	—	5 23	—	—
Saint-Clair	9 40 14 49	18 34	—	—	—	—	—
Dégagnac	9 51 15 18	46	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 18	59	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22	19 13	—	—	—	—	—
Espère	10 22 15 31	19 24	—	—	—	—	—
Pradines	10 29 15 38	—	—	—	—	—	—
CAHORS (arrivée)	10 35 15 44	19 35	20 14	2 40	6 7 7 3	7 20	7 20
CAHORS (départ)	11 35 17 42	20 18	2 44	6 12 7 7	7 7	7 31	7 31
Sept-Ponts	11 45 17 54	—	—	—	—	7 31	7 31
Gaillac	11 59 18 11	—	—	—	—	7 47	7 47
Lalbenque	12 7 18 21	—	—	—	—	7 56	7 56
Causade	12 44 19 1	—	21 1	7	7	8 33	8 33
MONTEAUBAN arr.	13 18 19 40	21 23	3 47	7 25 8 14	9 10	9 10	9 10
TOULOUSE arr.	16 58 21 8	22 17	4 30	8 22 9 7	11 12	11 12	11 12

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41	21	23 4
MONTEAUBAN. d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48	23 45
Causade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—
Lalbenque	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—
Cieurac	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—
CAHORS... (arr.)	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 46
CAHORS... (dép.)	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 50
Pradines	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—
Espère	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—
Saint-Clair	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—
GOURDON (1)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—
Nozac	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—
SOULLAC	10 25	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—
Gignac-Cressensac	10 52	15 20	—	20 21	—	—	—
BRIVE... (a. d.)	11 20	15 50	13 48	20 40	23 30	0 29	2 36
BRIVE... (d.)	—	—	13 54	—	23 33	0 39	2 41
PARIS... (A.) arr.	—	—	21 46	—	8 33	8 53	10 4
PARIS... (O.) arr.	—	—	21 58	—	8 45	9 5	10 15

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 2	»	18 35
Pradines	6 29	15 10	»	18 43
Mercuès	6 38	15 19	»	18 52
Douelle (Arrêt)	6 42	15 23	»	18 56
Parnac	6 49	15 33	»	19 5
Luzech	6 55	15 39	»	19 13
Castelfranc	7 7	15 51	»	19 25
Prayssac (Arrêt)	7 11	15 55	»	19 29
Puy-l'Évêque	7 20	16 4	17 36	19 38
Duravel	7 27	16 11	17 48	19 46
Soturac-Touzac	7 35	16 19	18	19 54
Fumel	7 46	16 30	18 27	20 6
LIBOS	7 51	16 35	18 33	20 11

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 27	9 22	14 25	18 14
Fumel	6 38	9 29	14 32	18 22
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33
Duravel	7 3	9 47	14 50	18 40
Puy-l'Évêque	7 21	9 55	14 57	18 47
Prayssac (Arrêt)	7 35	10 4	15 6	18 58
Castelfranc	7 52	10 9	15 12	19 2
Luzech	8 12	10 29	15 25	19 14
Parnac	8 25	10 29	15 31	19 23
Douelle (Arrêt)	»	10 34	15 39	19 28
Mercuès	8 43	10 40	15 45	19 34
Pradines	8 52	10 48	15 53	19 42
CAHORS	9 1	10 55	16	19 49

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	»	14 20	17 13	»
Vayrac	5 32	»	14 28	17 21	»
Bétaillé (arrêt)	5 38	»	14 31	17 27	»
Puybrun	5 48	»	14 43	17 33	»
Bréteuoux-Biars	6 5	»	14 57	17 51	»
Port-de-Gagnac	6 13	»	15 5	17 59	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 8	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 31	»
Siran (arrêt)	7 4	»	15 53	18 48	»
La Roquebrou	7 22	»	16 10	19 15	»
AURILLAC (arrivée)	8 5	»	16 53	19 51	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 50	0 59	»	19 36
Sarlat	8 2	12	»	17 35
Cazoulès	8 40	12 39	19 15	21 16